



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le canal d'Arcisses

Le canal d'Arcisses a été creusé entre 1120 et 1130 par des moines pour alimenter en eau les moulins de Nogent-le-Rotrou et mettre en valeur leurs terres. Alimenté par les eaux de la rivière Arcisses, le canal longe la Cloche sur environ 3 km.

La base de loisirs de la Borde

Le plan d'eau de la Borde, à Margon, est aménagé en base de loisirs. De très nombreuses activités peuvent y être pratiquées : pêche, nautisme (pédalo, barque, planche à voile, ... à louer sur place), jeux pour enfants, promenade à pied et VTT.

Le Perche

Les douces collines du Perche, ses vastes massifs forestiers et son bocage ne sont que les aspects les plus visibles d'une identité forte qui distingue le Perche des régions voisines.

De très nombreux chemins de randonnée sillonnent le territoire percheron et permettent de découvrir les paysages et, pour les amateurs, d'approfondir leurs connaissances sur la faune et la flore. Les milieux naturels diversifiés du Perche abritent en effet de nombreuses espèces : plus de 200 espèces d'oiseaux dont de nombreuses espèces cavernicoles et quelques oiseaux rares et discrets, de nombreuses espèces végétales vernaies (qui apparaissent au printemps), 14 espèces de batraciens, 11 espèces de reptiles et 49 espèces de mammifères dont 13 espèces de chauve-souris.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou (20 km)
D 923 Chartres - Nogent-le-Rotrou - Margon
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Nogent-le-Rotrou



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Margon et Nogent-le-Rotrou ; Hôtels à Nogent-le-Rotrou
Camping à Nogent-le-Rotrou
Restaurants à Margon et Nogent-le-Rotrou
Ravitaillement à Margon et Nogent-le-Rotrou



CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
infos@tourisme28.com

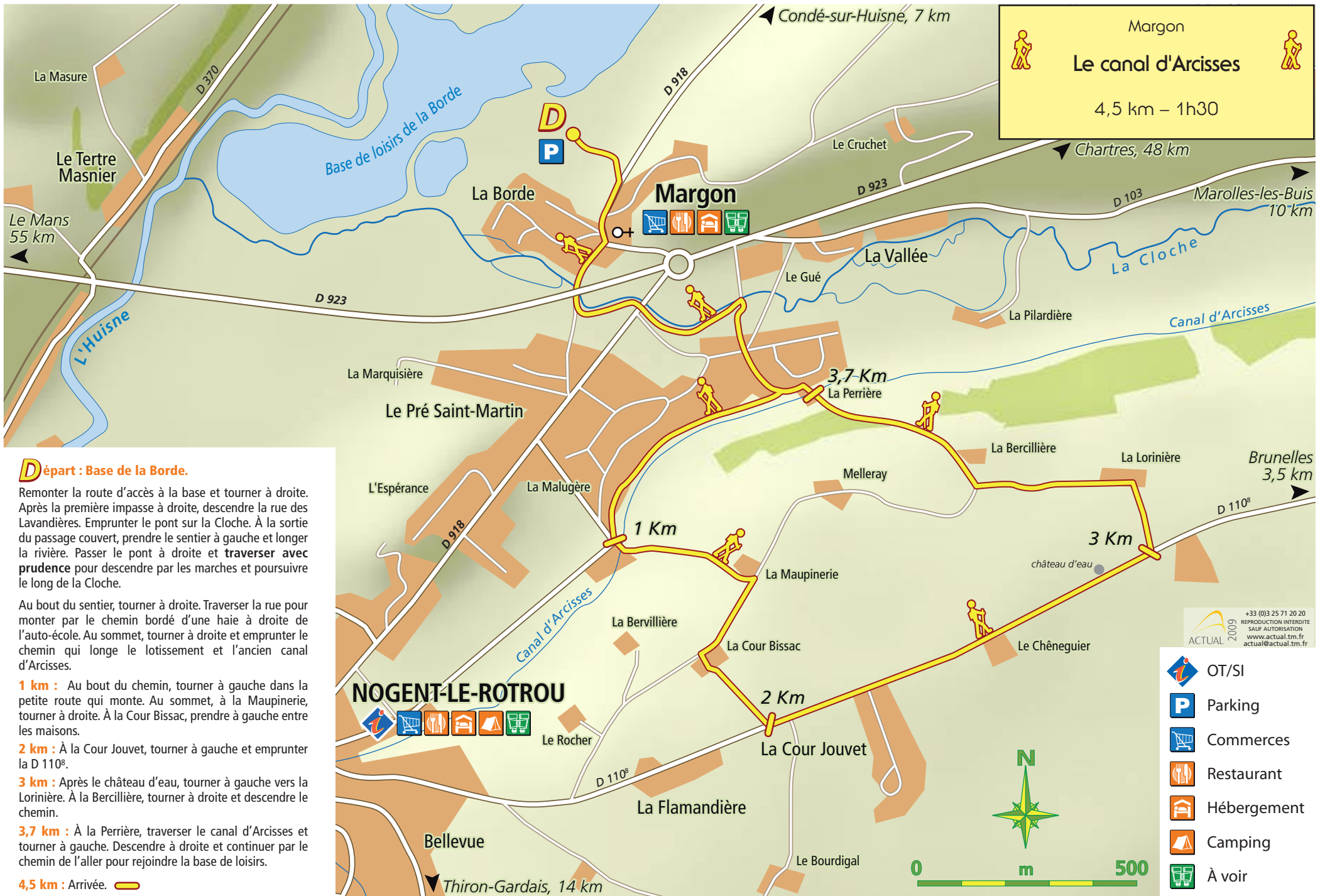
Office de Tourisme de Nogent-le-Rotrou
02 37 29 68 86
contact@nogentleotrou-tourisme.fr

MARGON
Parc naturel du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME





Margon
Le canal d'Arcisses
 4,5 km – 1h30

Départ : Base de la Borde.

Remonter la route d'accès à la base et tourner à droite. Après la première impasse à droite, descendre la rue des Lavandières. Emprunter le pont sur la Cloche. À la sortie du passage couvert, prendre le sentier à gauche et longer la rivière. Passer le pont à droite et **traverser avec prudence** pour descendre par les marches et poursuivre le long de la Cloche.

Au bout du sentier, tourner à droite. Traverser la rue pour monter par le chemin bordé d'une haie à droite de l'auto-école. Au sommet, tourner à droite et emprunter le chemin qui longe le lotissement et l'ancien canal d'Arcisses.

1 km : Au bout du chemin, tourner à gauche dans la petite route qui monte. Au sommet, à la Maupinerie, tourner à droite. À la Cour Bissac, prendre à gauche entre les maisons.

2 km : À la Cour Jouvét, tourner à gauche et emprunter la D 110⁸.

3 km : Après le château d'eau, tourner à gauche vers la Lorinière. À la Bercillière, tourner à droite et descendre le chemin.

3,7 km : À la Perrière, traverser le canal d'Arcisses et tourner à gauche. Descendre à droite et continuer par le chemin de l'aller pour rejoindre la base de loisirs.

4,5 km : Arrivée.

ACTUAL 2009
 +33 (0)3 25 71 20 20
 REPRODUCTION INTERDITE
 SAUF AUTORISATION
 www.actual-tm.fr
 actual@actual-tm.fr

- OT/SI
- Parking
- Commerces
- Restaurant
- Hébergement
- Camping
- À voir

